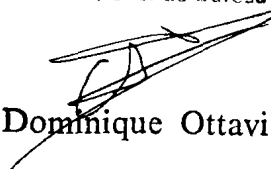


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MAUREGARD	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A1					1	300	
Départementale 212	12	+ 480	14	+ 480	3	100	
TGV Interconnexion					2	250	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau


Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI/ICV/208
en date du 24 DEC. 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

MAUREGARD

LE MESNIL-AMELOT

POUR ASSIMILATION
sur la Préfecture par voie
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI/ACV208
en date du 24 DEC. 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE
Voies routières

- 1
- - - 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4